soutien

3° circ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **DÉPARTEMENT DE L'YONNE**

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Circonscription de Sens - Joigny

Candidature Gaston PERROT

Electrices, Electeurs,



Au lendemain d'un Référendum où 80 % des Français ont répondu « OUI » à l'espoir de rénovation qui leur était proposé, il leur est demandé de préciser par un second vote, comment ils entendent voir se réaliser cette évolution tant désirée.

Il est réconfortant de constater que l'émancipation de l'électeur vis-à-vis des consignes de certains partis, a été la résonnance la plus surprenante de cette consultation : ENFIN, LA VOIX DE LA NATION SE FAISAIT ENTENDRE !

Pendant douze ans, nous avons cru élire des représentants de notre volonté et nous donnions le pouvoir à des partis, dont bien souvent la volonté collective trahissait notre volonté individuelle. Là, où l'intérêt du Pays demandait l'union de nos forces, nous donnions le spectacle chronique de la « vacance du pouvoir » au gré des consignes que dictaient les partis par dessus la volonté de l'électeur, par dessus même celle de son Député, réduit au rôle de robot.

Au moment où je songeais à me retirer des affaires publiques, après m'être consacré pendant douze ans à la Ville de Sens, j'ai été sollicité par de nombreux concitoyens, de toutes orientations politiques, de toutes conditions, de toutes conceptions philosophiques, mais tous de bons Français ; et ainsi j'ai été amené à poser ma candidature, non de gaîté de cœur, mais avec le seul sentiment du DEVOIR.

Au Scrutin du 23 Novembre, je serai donc Candidat...

J'entends affirmer de suite :

— *MON INDÉPENDANCE* à l'égard des grands partis politiques et des petits intérêts, plus préoccupés de nos mesquines querelles que de la grandeur et de la prospérité de la France.

— *MA VOLONTÉ DE SERVIR* tous mes concitoyens sans distinction aucune.

— *MON REFUS DE DIVISER* davantage encore les Français et mon souci de mettre l'accent sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous divise.

Dans cet esprit, ma campagne électorale sera réduite à l'extrême... *JE NE TIENDRAI AUCUNE RÉUNION*. Je n'entends ni multiplier les promesses démagogiques, ni prendre des engagements vis-à-vis des uns et des autres. Une élection législative ne s'apparente pas aux jeux de cirque : Il s'agit de désigner les hommes qui orienteront la politique de la France au cours des cinq prochaines années.

Or, le scrutin qui nous est offert aujourd'hui permet enfin à l'électeur de connaître son Député ; et à celui-ci, s'il se présente en dehors du cadre étroit des étiquettes politiques, d'agir selon les idées qu'on lui connaît et de n'être responsable de ses actes publics que devant ses électeurs, à l'exclusion de toute autre personne.

Dans l'arrondissement, je puis être jugé sur des actes et non sur des déclarations ou des promesses,

à l'inverse d'autres candidats totalement étrangers au Département.

QUI JE SUIS ? Vous êtes en droit de le savoir...

Né à SENS à la fin du siècle dernier, j'ai accompli mon devoir de Français en 1917-1918. Cette période m'a appris ce qu'était la guerre, combien elle était haïssable et combien notre France méritait d'être servie.

DU POINT DE VUE PROFESSIONNEL, suivant l'exemple de mon père et les traditions de ma famille, j'ai travaillé et je me suis efforcé d'enseigner à mes enfants le devoir et l'amour du travail bien fait. Minotier, je me déplace constamment dans notre région ; je crois bien connaître les problèmes de nos campagnes et de nos villes.

INDUSTRIEL, mais lié de par mon activité à l'AGRICULTURE, je sais combien il est absurde de vouloir opposer un secteur économique à un autre, combien la prospérité de nos campagnes conditionne celle de nos villes, combien un éventuel chômage se révèlerait pour tous — ouvriers, paysans, commerçants, — désastreux.

SUR LE PLAN CIVIQUE, un concours de circonstances et la confiance de la majorité de mes concitoyens, m'ont amené en 1947 et à nouveau en 1953, à accepter la charge de la Mairie de SENS. Les électeurs du canton de Sens-Nord m'ont envoyé en 1955, siéger au Conseil Général. Cette confiance est ma fierté : en rester digne est ma ligne de conduite.

MAIRE DE SENS, je ne rappelerai point les réalisations que j'ai déjà obtenues : Les SENONAIS les connaissent et les ont appréciées, puisque deux fois ils m'ont réélu. Ils ont pu juger des résultats de cette administration. Certains me rendent heureux, d'autres, me laissent encore insatisfait. Je me suis heurté trop souvent, comme tous mes Collègues de nos villes et de nos campagnes, à l'éloignement et à la lourdeur d'une administration sans âme, ainsi qu'à la prolifération de lois et de textes dont l'absurdidé n'a d'égale que la malfaisance.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'administration locale ou départementale. Il s'agit de politique générale, de cette politique que, comme vous, je n'aime pas, mais qui demain, conditionnera le destin de la France et la vie de ses enfants.

Père de famille, comme beaucoup d'entre vous, parents inquiets, j'ai un fils en Algérie, qui rappelé récemment, accomplit son devoir.

CE QUE JE PENSE : Comme vous tous, Electrices, Electeurs, je ne veux plus voir mon Pays être la risée et la pitié du monde entier... Je crois en la France, terre de la Liberté, mais sur laquelle, il reste encore beaucoup à faire pour que soit réalisée la devise de la République : LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ.

Cet idéal peut-il être prochainement atteint ? Honnêtement, je l'ignore.

Mais qui donc, dans cet esprit, peut mieux présider à la Rénovation de la France, que le Général de Gaulle, à qui nous devons le salut de notre Pays deux fois menacé de l'extérieur, puis de l'intérieur et qui toujours, n'a cessé d'appeler à l'union de tous les Français ?

Sur le terrain politique et administratif, les mots de « gauche » ou de « droite » n'ont plus aucune signification ; seuls, m'importent le PROGRES et l'EVOLUTION.

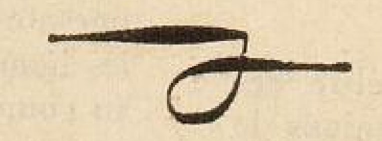
Je pense en effet, que dans tous les milieux et horizons politiques, il y a des Français de BONNE VOLONTÉ, qui espèrent sincèrement le relèvement du Pays. Pour ma part, je suis prêt à y contribuer.

Voilà pourquoi je m'engage, si vous m'accordez votre confiance, à œuvrer dans le sens du soutien le plus total de l'action nationale de relèvement de la France, entreprise depuis six mois par le GÉNÉRAL DE GAULLE.

Gaston PERROT

Minotier

MAIRE DE SENS — CONSEILLER GÉNÉRAL



IMP. L'YONNE RÉPUBLICAINE AUXERRE

Vu : Le Candidat.